

INFORMATION AUX CANDIDATS DU CAPA-SH
PRESENTATION GENERALE DU MEMOIRE PROFESSIONNEL
(Décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 et Charte graphique Marianne)

Épreuve orale de soutenance d'un mémoire professionnel

Le mémoire professionnel consiste en une étude de situation témoignant d'un processus de réflexion sur une question professionnelle en rapport avec l'option choisie, articulant savoirs et expérience.

La durée totale de la soutenance est de 30 minutes, la présentation par le candidat n'excédant pas 10 minutes.

Présentation générale

Le mémoire est un document comportant **30 pages maximum** dactylographiées (**y compris les annexes**). Le maximum de 30 pages, annexes comprises, doit impérativement être respecté.

Le mémoire comprend :

- Un titre, parfois accompagné d'un sous-titre
- Un sommaire paginé, placé en tête, comprenant l'ensemble des chapitres
- Une bibliographie (en fin d'ouvrage)
- Des annexes éventuelles.

Le mémoire comporte éventuellement une liste des principales abréviations utilisées, placée en tête, mais qui ne doit pas dispenser d'une explication de chaque sigle lors de la première apparition dans le texte, et des notes situées de préférence en bas de page ou en fin d'ouvrage.

Le mémoire doit respecter les indications suivantes (se reporter à la Charte Graphique Marianne) :

- dactylographié sur feuille blanche (21 x 29,7), recto et relié
- interligne 2 ou 1,5
- Arial maigre
- taille des caractères : corps : 10 pt, interlignage : 14pt
- paginé
- marges de largeur égale (2 cm environ) de chaque côté
- présentation : page de couverture
- annexes : à l'initiative des candidats.

Les mémoires doivent être envoyés ou remis en :

- 4 exemplaires papier à : DSDEN des Alpes-Maritimes, DFRPNT, bureau 235, 53 avenue Cap de Croix, 06181 Nice Cedex 2
- 1 version électronique en format texte -non verrouillé transmise par mail à l'adresse suivante : capash06@ac-nice.fr

Modèle de la couverture *

Sur la couverture devront uniquement figurer les indications suivantes :

Nom de naissance : Nom marital : Prénom : Option : Titre du mémoire : Année scolaire :

***Les candidats ne doivent en aucun cas faire état du mode de préparation (libre ou ESPE) sur le mémoire professionnel.**